

Décret n° 94-6 DU 27 JANVIER 1994
portant nomination de Monsieur EVOUNDOU (Antoine)
en qualité de Secrétaire Général auprès du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement.
(Régularisation)

Le Président de la République,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 93-316 du 24 Juin 1993 portant cadre d'organisation du Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Vu le décret n° 93-456 du 5 Octobre 1993 portant structuration et attributions du Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le décret n° 92- 326 du 01 Juillet 1992 portant attributions et organisation du Secrétariat Général auprès du Premier Ministre, Chef du gouvernement;

Vu la note de service n° 0197 du 21 Septembre 1992 portant nomination du Secrétaire Général auprès du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le décret n° 82-595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs;

Vu le décret n° 92-011 du 20 Février 1992 portant rectificatif au décret n° 82-595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs;

Vu le décret n° 92-086 du 15 Avril 1992 relatif à la prise en charge, par le budget de l'Etat, des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de certains responsables politiques et administratifs;

Vu le décret n° 93-315 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le décret n° 93-318 du 24 Juin 1993 portant nomination des membres du Gouvernement ;

En Conseil des Ministres ;

DECRETE :

Article premier : M. EVOUNDOU(Antoine) est nommé Secrétaire Général auprès du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera ~~enregistré, communiqué partout où besoin sera~~ et inséré au Journal Officiel.

Fait à Brazzaville, le 27 Janvier 1994



Professeur Pascal LISSOUBA

Par le Président de la République
Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement



Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

Le Ministre des Finances et du Budget



Nguila MOUNGOUNGA-NKOMBO